



Elaborer un budget ou une ébauche de budget

➤ L'intérêt d'un budget

L'objectif d'un budget est de prévoir les dépenses à venir ainsi que les rentrées d'argent (recettes) nécessaires au financement du projet. L'élaboration du budget permet donc d'anticiper les événements.

➤ Comment faire un budget ?

Un budget doit lister toutes les dépenses et toutes les recettes à venir. Ce budget, comme tout budget associatif, doit être équilibré, c'est à dire que le montant des recettes doit être égal au montant des dépenses.

Voici la liste des principales dépenses et recettes :

Dépenses :

- ✓ **Transport** : Voyage aller-retour : pensez à prendre vos billets à l'avance. A la SNCF comme pour le transport aérien, plus vous vous y prenez tôt, moins cela vous coûtera.
- ✓ **Matériel** : Tente, matériel pédagogique.
- ✓ **Nourriture** : Environ 6 € par jour et par personne, en France. Le prix peut être assez différent à l'étranger ; renseignez-vous auprès de personnes ayant séjournées dans le pays (anciens coopérants, anciennes équipes d'aînés, etc.).
- ✓ **Hébergement** : Vous en aurez surtout besoin si vous partez à l'étranger. Renseignez-vous. En France, l'idéal est sans doute de loger sous tente ; c'est gratuit !
- ✓ **Hygiène** : La pharmacie et les vaccins si nécessaire (il est aussi possible que l'équipe ne prenne pas en charge les vaccins qui serviront à chacun au delà du projet de l'équipe).
- ✓ **Témoignage** : Achat de pellicules photos, matériel vidéo, etc.
- ✓ **Communication** : Frais de téléphone, courriers
- ✓ **Le projet** : dépenses liées au projet (peintures, matériel spécifique, etc.)
- ✓ **Les visites** : Musées etc.
- ✓ **Marge de sécurité** : 5% en général

NB : Pour les participations à des Jamborees (rassemblement des scouts de tous les pays) des arrhes sont demandés très en avance. Se renseigner au SN.

Recettes :

- ✓ **Participation des familles** : Pour un camp de 3 semaines en France, compter environ 300 € par personne. N'hésitez pas à demander un peu plus si vous partez à l'étranger à cause des frais de transport.
- ✓ **Autofinancement** : Représente la part de ce que l'équipe doit gagner seule.

- ✓ **Subventions, dons** : Renseignez-vous à l'avance sur ce que vous pouvez obtenir. Dans le cas où vous souhaiteriez rédiger un dossier de subvention, *consultez la fiche technique « Rédiger et suivre un dossier de subventions », aussi disponible en téléchargement sur le site*. Ne comptez pas sur vos éventuelles subventions dans l'élaboration de votre budget puisque l'expérience montre qu'elles ne sont jamais sûres. Si vous arrivez à en décrocher, tant mieux, cela vous permettra d'étoffer votre projet.

Les estimations de dépenses vont naturellement être peaufinées au fur et à mesure de la préparation ; le budget évolue sans cesse. Cependant, afin de faire un budget réaliste, l'aide de personnes extérieures (Equipier Régional Branche Aînée ou Chef d'unité de la Croisée, gens qui ont séjourné là-bas, partenaires, anciens coopérants, anciens aînés) est bienvenue. Des équipes reviennent parfois avec 2 000 € de bénéfice : il est dommage d'avoir consacré autant de temps et d'énergie sur les plans frics au lieu d'enrichir son projet ou de faire durant l'année des activités de détente ou des temps de réflexion.

➤ **L'intérêt de faire rapidement une ébauche de budget**

Faire très vite une ébauche de budget pour vérifier la faisabilité du projet
--

L'ébauche du budget (même si elle n'est pas précise) permet de relier l'autofinancement et l'engagement de chacun :

1. Déterminer une approximation des dépenses (les plus grosses dépenses sont le transport et éventuellement l'hébergement),
2. Déterminer la participation des familles envisagée par personne. Calculer alors la part d'autofinancement qui reste à la charge de l'équipe.
3. Consulter la fiche « Activité en 2^{ème} étape » et déterminer le nombre de plans fric (vente de gâteaux, ensachage, repas à thèmes, etc.) que vous envisagez pour couvrir l'auto-financement à la charge de l'équipe.
4. Répartissez grossièrement ces différents plans frics sur un calendrier jusqu'à la date de réalisation prévue du projet. Répartissez aussi sur ce calendrier les réunions où vous allez concevoir votre projet, faire des activités de détente, participez aux activités de croisées, etc. L'objectif n'est pas de déterminer une date exacte pour chaque activité mais de *percevoir le rythme d'activité nécessaire à la réalisation du projet*. Aussi, on peut juste compter le nombre de WE ou sortie nécessaire pour pouvoir réaliser le projet.
5. Confronter le *rythme d'activité nécessaire à la réalisation du projet* et le *rythme souhaité a priori par l'équipe*. S'il y a un grand écart entre les deux, cela signifie que votre projet est trop (*ou pas assez*) ambitieux pour votre équipe et qu'il faut réduire le budget. N'oubliez pas que vous pouvez faire d'excellents projets en France !
6. Si besoin, modifier le budget et le projet pour qu'ils soient en adéquation avec le rythme souhaité. Vérifier l'adhésion de **chaque membre** de l'équipe sur le nouveau rythme envisagé (sachant que tous les membres de l'équipe ne sont pas obligés d'avoir le même engagement).